



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2017

---

### Département de la Charente

Prospection diachronique (2017)

Laurent Vaudin et Claude Brège

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/69389>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Laurent Vaudin, Claude Brège, « Département de la Charente » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 30 mai 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/69389>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Département de la Charente

Prospection diachronique (2017)

Laurent Vaudin et Claude Brège

---

- 1 Quel que soit le type de voie de communication, terrestre ou fluviale, leur étude est primordiale pour mieux comprendre et appréhender l'habitat en milieu rural.
- 2 Au cours de l'année, nous avons souhaité étudier et reconnaître les moyens d'accès à la *villa* de Marsac alias *Marciacum* (*Marcius* ou *Martius* auquel est apposé le suffixe *acum*) déjà répertoriée par nos soins il y a plusieurs années. À cet effet, nous sommes partis de la voie Agrippa qui sépare les communes de Montignac-Charente et Vars afin de tenter de découvrir s'il existait un raccordement qui permettait de desservir cette *villa*. À l'aide du cadastre Napoléonien, des cartes d'état-major de 1860 et de nos prospections, nous avons réussi à retrouver le cheminement probable de cette voie privée.
- 3 En en prospectant minutieusement les abords, parcelle par parcelle, nous avons repéré quatre sites qui nous étaient totalement inconnus. Nos prospections aériennes des années précédentes ne nous avaient pas révélé leur existence. Parmi eux, nous avons découvert au beau milieu d'un champ cultivé, un roncier quasi impénétrable qui a attiré notre attention.
- 4 Non loin de là, devaient commencer les travaux préparatoires à la réalisation de bassins pour la future station d'épuration. C'est ainsi que, lors d'une réunion de chantier, un élu de la commune nous a informé que ce roncier était connu de longue date comme étant une résurgence. À l'issue de cette réunion, le maire (ancien agriculteur), son premier adjoint et nous-mêmes sommes allés sur les lieux dans l'espoir de nous créer un passage au milieu de cette végétation. Nous avons eu de la chance de satisfaire notre curiosité et avons pu constater une ouverture dans le sol dont les parois étaient enduites d'un mortier.
- 5 Il nous semble probable qu'il s'agisse d'un bassin de répartition ou d'une citerne, d'autant qu'un conduit maçonné d'un diamètre intérieur d'environ 20 cm provenant de ce lieu avait été sectionné lors des travaux de raccordement effectués quelques semaines auparavant.

- 6 Sa position centrale nous conforte dans l'hypothèse que nous sommes en présence des vestiges d'un bassin de répartition qui alimentait la *villa* et ses annexes. La question qui demeure est comment ce bassin était-il alimenté, une source, un aqueduc ? Seule une fouille exhaustive pourrait nous apporter une réponse fiable.
- 7 À moins de 300 m de là, les travaux préparatoires de la station d'épuration ont pour leur part fourni de nombreuses informations sur le passé antique de Marsac.
- 8 Le premier décapage sur l'ensemble du chantier a fait apparaître de nombreux vestiges de structures. L'édification de murs maçonnés était réalisée en *opus incertum* avec des pierres provenant des carrières toutes proches. Un grand massif (140/140 cm) était quant à lui réalisé en *opus mixtum*. Son sommet était recouvert de briques plates sur toute la surface et des traces de mortier étaient apparentes sur la partie supérieure de ces dernières. Nous connaissons l'existence de ce bâtiment, mais les prises de vues aériennes ne nous avaient jamais laissé entrevoir un bâti aussi complexe.
- 9 Le second décapage a été effectué uniquement sur la zone d'emprise des trois bassins. Bien que destructeur, ce dernier nous a permis de constater que toutes les fondations avaient été réalisées sur un même plan. Deux niveaux de sol sont présents. L'un d'eux est contemporain de l'édifice mais le second, situé plus à l'ouest, semble antérieur.  
Des trous de poteaux alignés y ont été observés. S'agissait-il d'une ferme indigène ou de cloisons intérieures construites en matériaux périssables ? Le relevé des couches stratigraphiques n'a pas permis de mettre en évidence sa datation. Les travaux agricoles et le décapage très soigné réalisé par l'entreprise ont beaucoup trop bouleversé les couches archéologiques pour pouvoir affirmer que l'ensemble de ces structures avait été réalisé dans une période concomitante à la *villa* de classe morpho L (C. Gandini, *La dynamique de l'habitat dans la cité des Bituriges Cubi*, Site 2172, p 195, fig. 71).
- 10 Il existe une incertitude quant à la chronologie relative des structures mises en évidence. Il nous faut tenir compte des états successifs afin de mieux appréhender les réparations, reconstructions et adjonctions. Toutefois, les mobiliers archéologiques retrouvés dans la couche de démolition (US 17002) au-dessus de la couche d'incendie (US 17013) nous permettent d'envisager une destruction probable du bâtiment à la fin du III<sup>e</sup> s. Les moellons taillés de la construction semblent avoir été systématiquement récupérés à des fins de réemploi. Nous avons pu constater sur l'ensemble du bâti (> 1 000 m<sup>2</sup>) que seuls deux murs (MR 17203 et MR 17206) présents dans l'USC 17118 possédaient partiellement encore deux rangs de parements en *opus incertum*. La couche de démolition ne comportait que des TCA, des fragments d'enduits de parement, des clous forgés et des tessons de céramique. Dans le bâtiment, nous avons trouvé dans la partie la plus à l'est (bassin n° 3) des pesons de métier à tisser ainsi qu'un vase miniature (amphorette).
- 11 À la pointe sud-ouest du bassin n° 3, une fosse à incinération a été mise en évidence. Elle contenait quelques fragments d'os ainsi que 6 tessons de céramique commune correspondant à 5 individus. Ces derniers semblent avoir subi les affres du feu. Ils devaient être présents lors de l'incinération ce qui pourrait expliquer leur état fracturé et carbonisé. Cette fosse, d'un diamètre de 55 cm pour une profondeur de 40 cm, nous semble être en relation avec l'occupation secondaire du site. Sa réalisation a nécessité de perforer les niveaux de sols primitifs et du I<sup>er</sup> s. afin de pouvoir y déposer les restes du bûcher. Il est fréquent que seuls quelques fragments soient retrouvés dans ces fosses

car le même vase ou plat pouvait être fragmenté volontairement, puis certaines parties utilisées dans plusieurs offices funéraires pour une même famille afin de pouvoir les réunir dans l'autre monde (Tuffreau-Libre, *La céramique en gaule romaine*, p 121).

- 12 Après avoir compulsé les informations recueillies lors de cette intervention et les données déjà récoltées, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir si ce bâtiment, découvert lors des travaux préparatoires de la station d'épuration de Marsac, est une annexe de la *villa* de Marsac déjà connue ou tout simplement une autre *villa*.
- 13 L'urbanisation du site est complexe, pas moins de 12 édifices y ont été répertoriés, mais aucun mur de clôture ou enclos n'a pu être repéré. Le relevé des structures découvertes va nous permettre de mieux connaître les formes architecturales adoptées par l'habitat gallo-romain dans le milieu rural.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYM4O0d6l6h>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbLq7Uwpa2W>

**Année de l'opération** : 2017

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>